

## Burundi : l'aéroport de Bujumbura sera réouvert à partir du 8 novembre prochain

Arrib News, 03/11/2020 – Source Xinhua L'aéroport international Melchior Ndadaye de Bujumbura (ouest du Burundi) sera réouvert à partir de dimanche prochain "moyennant observation stricte" des mesures d'accompagnement contre la pandémie mondiale de nouveau coronavirus (COVID-19), a annoncé mardi Prosper Ntahorwamiye, secrétaire général et porte-parole du gouvernement du Burundi, dans un communiqué lu sur les ondes de la télévision nationale.

"Toutefois, des mesures suivantes d'accompagnement de cette réouverture doivent être observées", a averti M. Ntahorwamiye en faisant le point sur la position du gouvernement burundais dans le cadre du processus de lutte contre la pandémie du COVID-19. Ainsi, les voyageurs entrants ou sortants du territoire burundais, doivent justifier d'un test COVID-19 négatif réalisé dans les 72 heures précédant l'embarquement. De plus, à l'arrivée à l'aéroport international Melchior Ndadaye, tous les voyageurs devront se faire dépister et se plier à une mesure de confinement de "stricte application" de 72 heures dans l'un des établissements hôteliers prévus à cet effet. Le test de dépistage et les frais d'hôtel seront à la charge du voyageur. Le gouvernement burundais recommande également que si un cas positif de COVID-19 est détecté dans un véhicule ou dans un avion, un deuxième test sera exigé de tous les passagers qui devront attendre les résultats. "Ceux qui seront négatifs au COVID-19 seront autorisés à partir, tandis que les cas déclarés positifs seront immédiatement acheminés dans un centre de prise en charge approprié", explique le communiqué. Les voyageurs étrangers déclarés positifs au COVID-19, financeront eux-mêmes leur prise en charge médicale. Par ailleurs, les voyageurs devront faire la réservation des hôtels à l'avance en ligne à travers la plateforme agréée par Mobicom. Selon le communiqué, cette nouvelle décision portant sur la mise en place "progressive" des infrastructures permettant la libre circulation des biens et des personnes, est consécutive au succès enregistré par la campagne de dépistage de masse réalisée pendant trois mois sur toute personne présentant des symptômes de COVID-19. Pour rappel, le gouvernement burundais avait décidé la "suspension des vols internationaux commerciaux" à l'aéroport international Melchior Ndadaye de Bujumbura au lendemain de l'enregistrement des premiers cas positifs de COVID-19 dans le pays en mars 2020.